



Société anonyme de droit gabonais avec Conseil d'Administration au capital de 76 500 000 dollars US
Siège social : Boulevard Hourcq - Port-Gentil BP 525 (République Gabonaise)
www.total.ga
RCCM Port-Gentil 2000 B 00011

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

RESULTATS FINANCIERS 2017

Port-Gentil, 27 mars 2018

Le Conseil d'administration de Total Gabon s'est réuni le 27 mars 2018 pour arrêter les comptes de la Société pour l'exercice 2017.

Comme annoncé dans le communiqué de presse du 14 novembre 2017, Total Gabon, qui établissait jusqu'à présent des comptes sociaux selon les normes comptables OHADA, publiée, à compter du 31 décembre 2017 et à la demande de l'Autorité des Marchés Financiers, des comptes sociaux retraités selon le référentiel IFRS (International Financial Reporting Standards). Le Rapport Financier Annuel 2017, qui sera rendu public le 27 avril 2018, inclura une note de transition qui détaillera l'impact de ce changement de référentiel comptable. Les impacts sur les principales données financières sont décrits dans les différentes notes ci-dessous.

En 2017, le prix moyen du Brent s'est établi à 54,2 dollars par baril, en hausse de 24% par rapport à 2016 (43,7 dollars par baril). La production de pétrole brut revenant à Total Gabon en 2017 s'élève à 44 600 barils par jour (b/j), contre 47 400 b/j en 2016.

Le chiffre d'affaires de l'année 2017 de Total Gabon s'établit à 914 millions de dollars (M\$), en hausse de 17% par rapport à 2016 (784 M\$), principalement grâce à la hausse du prix de vente moyen des bruts.

Le résultat net de l'exercice 2017 s'établit à 108 M\$, contre une perte de 13 M\$ en 2016 (IFRS), grâce à la hausse des prix du pétrole, au programme de réduction des coûts mis en œuvre par la Société et à la cession de certains actifs matures.

Le Conseil d'administration a décidé de proposer à l'Assemblée générale ordinaire des actionnaires, convoquée le 22 mai 2018, la distribution d'un dividende de 5,5 \$ par action, soit 24,75 M\$ pour l'ensemble des actionnaires, en hausse de 22% par rapport au dividende de l'année précédente (4,5 \$ par action).

Ce dividende sera payable en euros (ou sa contre-valeur en francs CFA) sur la base du cours euro/dollar au jour de l'Assemblée générale.

Principales données financières

		2017	2016	2017 vs 2016
Prix moyen du Brent	\$/b	54,2	43,7	+24%
Prix moyen des bruts Total Gabon ⁽¹⁾	\$/b	49,7	37,9	+31%
Production de pétrole brut des champs opérés par Total Gabon	kb/j ⁽²⁾	48,5	55,0	-12%
Production de pétrole brut liée aux participations de Total Gabon ⁽³⁾	kb/j	44,6	47,4	-6%
Volumes de brut vendus par Total Gabon ⁽¹⁾	Mb ⁽⁴⁾	15,9	17,6	-10%
Chiffre d'affaires ⁽⁵⁾	M\$	914	784	+17%
Flux de trésorerie d'exploitation ⁽⁶⁾	M\$	379	108	x3
Investissements pétroliers	M\$	152	156	-3%
Résultat net ⁽⁷⁾	M\$	108	-13	N/A

(1) Chiffres ne comprenant pas les barils de fiscalité revenant à l'État dans le cadre des contrats de partage de production, ces barils étant remis en nature à l'Etat.

(2) kb/j : milliers de barils par jour.

(3) Chiffres comprenant les barils de fiscalité revenant à l'État dans le cadre des contrats de partage de production.

(4) Mb : millions de barils.

(5) Ventes d'hydrocarbures et travaux, services rendus (prestations de transport, traitement et stockage).

A partir de 2017, les comptes de la Société sont établis selon le référentiel IFRS. L'application de la norme IAS 18 a conduit à revoir la notion de chiffre d'affaires qui comprend dorénavant la part d'impôt revenant à l'Etat au titre des contrats de partage de production. Ce reclassement, également appliqué au chiffre d'affaires 2016, est sans effet sur le résultat net.

(6) Le flux de trésorerie d'exploitation est la somme de la marge brute d'autofinancement, des plus ou moins values sur cessions d'actifs et de la variation du besoin en fond de roulement.

(7) A partir de 2017, les comptes de la Société sont établis selon le référentiel IFRS. L'adoption de ce référentiel a conduit à effectuer divers retraitements sur certains éléments concourant à la détermination du résultat net 2016. La synthèse de ces retraitements est présentée en annexe 1.

Résultats 2017

Prix de vente

Reflétant l'augmentation du cours du Brent et la forte demande asiatique pour les bruts ouest-africains, le prix de vente moyen des deux qualités de pétrole brut commercialisées par Total Gabon (Mandji et Rabi Light) s'est élevé à 49,7 \$/b, en hausse de 31% par rapport à 2016.

Production

La part de production de pétrole brut (opérée et non opérée) liée aux participations de Total Gabon⁽¹⁾ s'est élevée en 2017 à 44 600 barils par jour, en baisse de 6% par rapport à 2016. Celle-ci s'explique principalement par :

- la cession à Perenco d'actifs matures le 31 octobre 2017 ;
- l'augmentation de la teneur en eau de la production et de la présence de dépôts de sulfates dans certains puits sur Anguille ;
- le déclin naturel des champs ;

partiellement compensés par :

- une meilleure disponibilité des installations ;
- l'apport de l'acquisition d'une participation additionnelle de 50% dans le permis de Baudroie-Mérou en juin 2017.

Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires en 2017 s'élève à 914 M\$ contre 784 M\$ en 2016. Cette hausse de 17% s'explique par la hausse du prix de vente moyen des bruts, partiellement impactée par la baisse de 10% des volumes vendus, liée principalement à la cession d'actifs matures et au programme d'enlèvements. Les prestations fournies aux tiers sont également en diminution (-20 M\$), essentiellement due à la cession du réseau de pipelines Rabi-Coucal-Cap Lopez.

Flux de trésorerie d'exploitation

Le flux de trésorerie d'exploitation de 379 M\$ a été multiplié par plus de trois par rapport à 2016, grâce à la hausse du chiffre d'affaires et à la baisse des charges d'exploitation liée au programme de réduction des coûts mis en place par la Société.

Investissements

Les investissements pétroliers s'élèvent à 152 M\$, en baisse de 3% par rapport à 2016. Ils comprennent l'acquisition auprès de MPDC GABON Co., Ltd d'une participation additionnelle de 50% dans le permis de Baudroie-Mérou, des travaux d'intégrité/pérennité sur les installations en mer (Anguille, Torpille et Grondin) et à terre (terminal du Cap Lopez), une campagne de *coiled tubing* sur les secteurs d'Anguille et de Torpille ainsi que des études de géosciences et de développement.

⁽¹⁾ Chiffres comprenant les barils de fiscalité revenant à l'État dans le cadre des contrats de partage de production

Résultat net

Le résultat net s'établit à 108 M\$, en forte amélioration par rapport à 2016 (-13 M\$), grâce à la hausse des prix du pétrole, au programme de réduction des coûts mis en œuvre par la Société, ainsi qu'à la cession de participations dans cinq champs matures et dans le réseau de pipelines Rabi-Coucal-Cap Lopez.

Faits marquants depuis le début du quatrième trimestre 2017

Conseil d'administration du 29 novembre 2017

Le Conseil d'administration a examiné et approuvé le projet de budget pour l'année 2018.

Contact Presse : Florent CAILLET florent.caillet@total.com

ANNEXE 1 : IMPACT DU PASSAGE AUX NORMES IFRS SUR LE COMPTE DE RESULTAT 2016

Précisions relatives aux options liées à la première adoption

Le passage au référentiel IFRS s'est effectué conformément à la norme IFRS 1 « Première adoption des normes internationales d'information financière ». Cette norme prévoit des dispositions spécifiques pour la première mise en œuvre du référentiel comptable international. La Société a retenu la possibilité – en tant que Société consolidée par un groupe qui établissait ses comptes en IFRS – d'évaluer les actifs et passifs en reprenant les valeurs qui leur étaient déjà attribuées dans les comptes consolidés du groupe Total.

Le passage au référentiel IFRS a globalement un effet positif sur la situation nette de la Société. Le Rapport Financier Annuel 2017, qui sera rendu public le 27 avril 2018, inclura une note de transition qui détaillera l'impact de ce changement de référentiel comptable.

Synthèse des principaux impacts sur le compte de résultat 2016

Les différences de traitement des immobilisations ainsi que la comptabilisation d'impôts différés ont impacté le résultat net de l'exercice 2016.

en milliers de dollars américains				Normes OHADA	reclassements IFRS	retraitements IFRS	Normes IFRS
Chiffre d'affaires	note	7	745 096	39 049	-	784 145	
Achats, nets de variation de stocks	note	4	(165 797)	-	5 230	(160 567)	
Autres charges d'exploitation	note	2	(324 627)	6 272	15 981	(302 374)	
Charges d'exploration	note	1	(6 684)	-	307	(6 377)	
Amortissements et dépréciations des immobilisations corporelles et droits miniers	note	2	(166 190)	-	(216 906)	(383 096)	
Autres produits	note	6	11 328	-	7 304	18 632	
Autres charges	note	8	(26 439)	17 572	(59)	(8 926)	
Coût de l'endettement financier			(21 502)	-	-	(21 502)	
Autres produits financiers			1 720	-	-	1 720	
Autres charges financières	note	3	(57 721)	-	25 506	(32 215)	
Produit / (Charge) d'impôt	note	5	17 284	(62 119)	142 639	97 804	
Résultat net			6 468	774	(19 998)	(12 756)	
Autres éléments du résultat global							
(Pertes) et gains actuariels			-	(774)	-	(774)	
Effet d'impôts			-	-	592	592	
Résultat global			6 468	-	(19 406)	(12 938)	

Résultat selon référentiel antérieur	6 468
Dépenses d'exploration - IFRS 6	307
Remise en état des sites - IAS 16	(10 243)
Amortissements à l'Unité de Production - IAS 16	(64 626)
Amortissements dérogatoires - IAS 16	(99 189)
Evaluation des stocks d'hydrocarbures - IAS 2	5 230
Impôts différés - IAS 12	143 231
Paieement en actions - IFRS 2	(586)
Autres	6 470
Total des retraitements	(19 406)
Résultat IFRS	(12 938)

Notes explicatives

La conversion des comptes a des conséquences en termes d'évaluation (retraitements affectant le résultat) et en termes de présentation (reclassements sans incidence sur le résultat).

En termes d'évaluation, les incidences sur le résultat 2016 résultent principalement de l'application des normes relatives aux immobilisations, à savoir IAS 16 « Immobilisations corporelles ». La comptabilisation d'impôts différés a également une incidence importante.

En matière de présentation, le reclassement le plus significatif résulte de la norme IAS 18 « Produits des activités ordinaires », qui conduit la Société à redéfinir la notion de chiffre d'affaires.

Divergences d'évaluation

Note 1. Immobilisations incorporelles

L'application de la norme IFRS 6 « Prospections et évaluation de ressources minérales » n'a pas d'incidence significative sur le compte de résultat 2016 de la Société.

Note 2. Immobilisations corporelles

Les coûts de développement (forage des puits de développement et construction des capacités de production) sont immobilisés en incluant les coûts d'emprunt pendant la période de construction, ainsi que les coûts estimés et actualisés de restitution des sites. Le taux d'amortissement est égal au rapport entre la production d'hydrocarbures de la période et les réserves prouvées développées d'hydrocarbures (méthode de l'unité de production), au lieu d'un amortissement linéaire dans le référentiel antérieur.

Par ailleurs, en vertu de la norme IAS36 « Dépréciation d'actifs », la valeur recouvrable des immobilisations corporelles et incorporelles a été testée au 1^{er} janvier 2016.

Les tests sont effectués aux bornes d'unités génératrices de trésorerie (« UGT »). Une UGT est un ensemble homogène d'actifs dont l'utilisation continue génère des entrées de trésorerie largement indépendantes des entrées de trésorerie générées par d'autres groupes d'actifs. La valeur d'utilité d'une UGT est déterminée par référence à la valeur des flux de trésorerie futurs actualisés attendus de ces actifs, dans le cadre des hypothèses économiques et des conditions d'exploitation prévues par la Direction Générale de la Société. Lorsque cette valeur est inférieure à la valeur nette comptable de l'UGT, une perte de valeur est enregistrée dans les rubriques « Amortissements des immobilisations corporelles et droits miniers » pour les immobilisations corporelles.

Aucune dépréciation pour perte de valeur n'a été comptabilisée en 2016.

Note 3. Restitution des sites

La norme IAS 16 « Immobilisations corporelles » prévoit que le coût de l'actif comprend les coûts de démantèlement et de restitution des sites dès lors qu'il existe, à la date d'entrée, une obligation de démanteler et restaurer le site. Une provision pour charge est constatée en contrepartie de l'actif.

L'impact du passage du temps sur la provision pour restitution des sites est mesuré en appliquant au montant de la provision un taux d'intérêt sans risque. L'effet de l'actualisation de ces provisions est comptabilisé dans la rubrique « autres charges financières ».

Note 4. Autres créances

Les sur- ou sous-enlèvements d'hydrocarbures sont évalués selon la méthode comptable d'évaluation dite « *entitlement* », qui consiste à considérer les productions comme valorisées au prix de vente à la date de préparation des états financiers. Dans le référentiel antérieur, les sur- ou sous-enlèvements étaient valorisés au coût de production.

Note 5. Impôts différés

La méthode de l'impôt différé consiste à retenir dans les comptes non seulement l'impôt exigible mais également les charges ou les produits fiscaux latents relatifs aux opérations des exercices en cours et précédents.

L'impôt exigible, calculé selon les règles fiscales, est comptabilisé au compte de résultat et au bilan. Il est corrigé sur des comptes distincts par la comptabilisation d'impôts différés. La norme IAS 12 « Impôts sur le résultat » impose l'application de l'approche bilancielle qui consiste à calculer un impôt différé sur les différences temporelles, définies comme les différences entre les valeurs fiscales d'un actif ou d'un passif et leurs valeurs au bilan. Les différences permanentes ne donnent pas lieu à la constatation d'impôt différé.

Note 6. Autres produits

Au cours de l'exercice 2016, la Société a annoncé la cession du champs de Mboga à la République gabonaise. L'impact du passage aux normes IFRS sur le résultat de cette cession est de 7.3 M\$.

Divergences de présentation**Note 7. Chiffre d'affaires**

L'application de la norme IAS 18 « Produits des activités ordinaires » a conduit la Société à revoir la notion de chiffre d'affaires qui comprend dorénavant les livraisons de pétrole au titre des impôts (« *profit oil* » de l'Etat). Un ajustement équivalent a été enregistré dans le poste charge d'impôt.

Note 8. Autres charges

Les activités de diversification et de développement durable de Total Gabon sont essentiellement financées par la Provision pour Investissements Diversifiés (PID) et par la Provision pour Investissements dans les Hydrocarbures (PIH). Ces provisions sont assimilables à de l'impôt et donc reclassées en charge d'impôt dans le compte de résultat de transition.

Les deux reclassements ci-dessus sont sans incidence sur la situation nette.